

Réunion publique

Vie démocratique et participative à Saint-Germain-du-Puy

Le Mercredi 15 novembre 2017 à 18h30

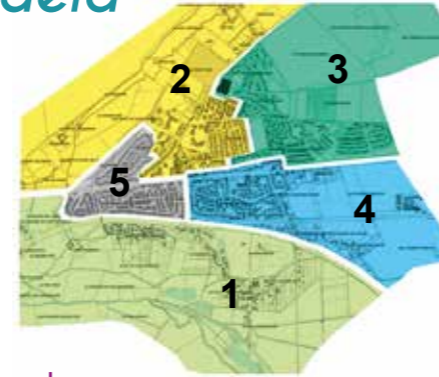
Espace Nelson Mandela

Les Conseils de quartier

Mon quartier m'intéresse...

Les projets de ma ville me passionnent...

Je souhaite participer à la vie locale



Merci de bien vouloir déposer votre bulletin d'inscription en Mairie ou de l'apporter le jour de la réunion

Mme M. Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Mon quartier : 1 2 3 4 5

Citez deux projets dans votre quartier auxquels vous souhaitez être associé :

.....

.....

Vos suggestions :

.....

.....

Je m'inscris pour participer à l'assemblée de mon quartier OUI NON

Je souhaite être «réfèrent / relais» de mon quartier : OUI NON



Rue Joliot Curie
18390 Saint-Germain-du-Puy
www.saintgermaindupuy.fr

RENSEIGNEMENTS :
02 48 30 84 18

octobre 2017



Saint-Germ' info



SPÉCIAL : LES CONSEILS DE QUARTIER

Édito

Conseils de quartier, c'est parti !



Nous l'avions proposé dans notre programme, nous le réalisons !

Après la mise en place de la navette de transport, qui va devenir gratuite pendant 3 mois, la gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires, nous allons maintenant travailler, avec vous pour être au plus près de

vos attentes et de vos besoins.

Afin de mettre en place les conseils de quartier, nous vous invitons à participer à une réunion d'information et d'échanges le mercredi 15 novembre 2017.

Notre volonté prend racine dans la démocratie locale et s'appuie sur la participation des citoyens à la vie de leur ville.

Les conseils de quartier sont les outils indispensables de l'engagement citoyen. Ils vont permettre à la municipalité de conduire sa politique au plus près des besoins des Germinoises et des Germinoises.

Véritables instances citoyennes, ils permettent à chacune et chacun, en fonction de ses possibilités, de ses envies, de devenir acteur/citoyen de sa ville.

En effet, Germinoises et Germinoises, vous êtes situés au cœur de l'activité de votre quartier, vous constituez une force de proposition sur laquelle nous souhaitons nous appuyer pour faire de Saint Germain du Puy une ville en constante adaptation aux besoins de ses habitants.

C'est pourquoi nous comptons sur votre volonté de vous engager pour façonner le Saint Germain de demain.

Si vous avez envie de participer, de débattre et de décider, rendez-vous mercredi 15 novembre.

Marie-Christine BAUDOUIN

15 NOV. RÉUNION PUBLIQUE

La première réunion d'information concernant les conseils de quartier aura lieu :

Mercredi 15 novembre à 18h30, Espace Nelson Mandela.

Cette réunion publique est ouverte à toutes et à tous !

www.saintgermaindupuy.fr



Devenez acteur de votre ville, rejoignez les conseils de quartier !



Josiane MONDON - Maire-adjointe
Démocratie participative et cohésion sociale

Mesdames, Messieurs, cher(e)s Germinois(es),

Fidèles à nos engagements, nous avons décidé de mettre en place des conseils de quartier pour la mise en œuvre d'une **véritable démocratie de proximité dans notre commune**.

À Saint-Germain-du-Puy, le choix de créer des conseils de quartier est dicté par la volonté de la nouvelle équipe municipale, d'ouvrir **un vrai dialogue entre les germinois et les élus**.

La création de ces assemblées doit encourager votre implication dans l'élaboration des décisions qui concernent votre proche environnement urbain, de contribuer au développement de votre ville par une participation volontaire, libre et bénévole.

C'est parti !

Au cœur de vos quartiers

Pour les conseils de quartier, la commune de **Saint-Germain-du-Puy est divisée en cinq quartiers** correspondant au découpage des bureaux de votes.



DE QUOI S'AGIT-IL EXACTEMENT ?

QU'EST CE QUE LE CONSEIL DE QUARTIER ?

Le rôle des conseils de quartier est de favoriser l'échange, la consultation et la concertation dans un esprit d'intérêt général. Ces conseils réfléchissent et s'expriment sur les domaines touchant la vie collective : animation, culture, environnement, cadre de vie, sécurité, transports, urbanisme, voirie, etc.

Ils contribuent par leurs débats et leurs propositions à enrichir la réflexion municipale, dans l'ensemble de ces domaines de l'action publique.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le conseil de quartier est une instance consultative ouverte à tous les germinois âgés de 18 ans ou plus, résidant ou travaillant dans le quartier.

Chaque membre peut participer en tant qu'habitant ou bien, être le représentant d'une association, d'un établissement, d'une entreprise.

ÇA MARCHE COMMENT ?

Chacun des 5 quartiers de la ville sera représenté par un groupe, idéalement de 10 à 20 personnes.

A QUEL RYTHME SE RÉUNIRONT LES CONSEILS DE QUARTIER

(COMBIEN DE RÉUNIONS PAR AN) ?

La première réunion d'information aura lieu le mercredi 15 novembre. Suite à ce premier échange, chaque Conseil de quartier se réunira au moins deux fois par an pour échanger.



LA SÉCURITÉ

LE BUDGET

Un budget participatif sera alloué pour les conseils de quartier .

Il lui permettra notamment de financer ses animations.

Les projets plus importants pourront faire l'objet d'un financement spécifique.

POUR QUOI FAIRE ?

Pour améliorer le cadre de vie des habitants

En fonction de l'identité de chaque quartier, un travail de réflexion est mené pour rendre plus pertinentes les actions de la ville dans différents domaines notamment liés à **la jeunesse et à l'éducation, à l'animation et à la culture, à l'urbanisme, aux espaces verts, à la prévention et à la sécurité...**

Pour mieux vivre ensemble, renforcer le lien social et la proximité

Il est nécessaire de **renforcer les rapports humains, en favorisant le rapprochement des individus au sein du quartier et de la ville.**

De quelle façon ? **En développant et en multipliant les échanges conviviaux et solidaires.**



Pour créer un lieu d'écoute

Ce sont des **lieux d'écoute, d'expression et de concertation où l'on peut émettre des propositions d'actions sur tous les aspects de la vie du quartier ou de la ville**. Ce sont également des lieux d'information réciproque entre élus et habitants.

Pour informer

Chaque membre est le représentant des habitants, c'est-à-dire la personne la plus à même de connaître les besoins du quartier et de faire remonter les aspirations de tous.

L'objectif : créer de vraies forces de proposition

Outre les réponses aux petits désagréments quotidiens, les conseils se fixent des objectifs de travail favorisant **de véritables projets de vie de quartier sur le long terme**. Les membres se doivent d'être des « forces de proposition » pour leur quartier.

SUR QUOI TRAVAILLERONT LES CONSEILS DE QUARTIER ?

LES GERMINOIS EN PARLENT...



« J'aimerais partager avec les Germinoises et Germinoises des projets d'embellissement et de propreté, des journées citoyennes

et des moments de convivialité !

J'invite tous les Germinoises à participer à ce projet. »

Françoise CANADAS-DUMAS
Conseillère municipale déléguée à l'implication citoyenne et à la vie de quartier



Ces conseils de quartier pourraient permettre une grande amélioration dans l'intérêt des Germinoises.

Étant très présent dans les associations, je ressens parfois beaucoup de besoins de la part des habitants, mais ils ne les expriment pas forcément. Ces conseils pourraient apporter plus de contacts entre les élus et les habitants.

Jean Claude GOUSSARD
Président de l'UNC-AFN et membre du comité des Fêtes et de l'UNRPA



J'ai beaucoup d'idées pour ces conseils de quartier !

Je propose que nous fassions des projections de concerts et de films pour toutes les générations et un

dîner dansant à l'espace Nelson Mandela et cela tous les mois. Des stations vélos en libre service et, à l'arrivée du printemps, organiser des flash-mob avec les associations en partenariat avec des écoles de danse. Pourquoi ne pas installer une guinguette peut être à la Sablette jusqu'à la fin de l'été et mettre en place une grande braderie. Je serai présente le 15 novembre pour discuter de tout cela.

Sophie VAÏSSON - Germinoise

Les missions des conseils de quartier

Être membre d'un conseil de quartier c'est :

- Initier et faire vivre une démarche de démocratie participative des citoyens à la vie de leur cité.
- Développer du lien social en organisant des animations et des rencontres.
- Impulser de nouveaux projets sur le quartier grâce à un budget dédié aux initiatives locales.



LA PROPRETÉ

FAITES BOUGER VOTRE QUARTIER ! PARTICIPEZ !

Remplissez le questionnaire au dos ➔